Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 035-213502107-20211011-D_11_19-DE

Pacé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt, le onze octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Ponant en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Date de convocation : 04/10/2021

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 22

Quorum réuni

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
Mme LE GALL
M. ROUAULT
Mme LEFEBVRE-BERTIN
M. BOUFFORT
Mme BOISNARD
M. AUBERT
Mme LEVENÉ
M. CHAIZE
Mme HERCEG-GALESNE
M. MOKHTARI
M. TRUBERT
Mme PAIMPARAY-KANY
M. PHILOUX
Mme MASSART
M. BABOU
Mme DANIELOU
Mme LOCHOU-REGNARD
Mme GOUGEON
M. LEMARCHAND
Mme SIMONESSA
M. CAILLARD
M. LUCET

Étaient excusés :

Mme CABANIS, qui a donné pouvoir à M. AUBERT.
M. GARNIER, qui a donné pouvoir à Mme LE GALL.
Mme BRICE, qui a donné pouvoir à M. ROUAULT.
Mme KHAN, qui a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M. PICHON, qui a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M.CORVOL, qui a donné pouvoir à Mme BOISNARD.
Mme BATAILLE, qui a donné pouvoir à Mme SIMONESSA.
M. LE FUR, qui a donné pouvoir à M. CAILLARD.
Mme CONFINO, qui a donné pouvoir à M. LUCET.

Étaient absents :

M. MOKHTARI jusqu'à 21h17.
M.PAUGAM.

Secrétaire de séance :

Mme Dominique GOUGEON

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 035-213502107-20211011-D_11_19-DE

11/19 – 11 octobre 2021

Rapport d'activité de la gestion et l'exploitation du service de télédistribution 2020

Le rapporteur,

➲ rappelle que le conseil municipal a confié le 14 décembre 2014 la gestion de la télédistribution à la société GER TV, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 7 ans.

➲ présente au conseil municipal le rapport de GER TV sur la gestion de la télédistribution pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Ce rapport, annexé à la présente, comprend, conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, les comptes de l'exercice considéré, ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Vu *le code Général des Collectivités Territoriales,*
Vu *l'examen de la commission consultative des services publics locaux du 17 juin 2021,*

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DE PRENDRE ACTE :
du rapport de GER TV sur la gestion de la télédistribution pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,
Hervé DEPOUEZ

MAIRIE DE PACE (Ille et Vilaine)

PRESENCE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

Envoyé en préfecture le 14/10/2021
Reçu en préfecture le 14/10/2021
Affiché le
ID : 035-213502107-20211011-D_11_19-DE

H. DEPOUEZ	J. LE GALL	P. BOUAULT
N. LEFEBVRE-BERTIN	B. BOUFFORT	F. CABANIS
M. GARNIER	K .BOISNARD	J. AUBERT
AK. LEVENÉ	A. CHAIZE	Z. HERCEG-GALESNE
M. MOKHTARI	A. BRICE	JY. TRUBERT
V. PAIMPARAY-KANY	P. PHILOUX	C. MASSART
C. BABOU	C. KHAN	M. PICHON
S. DANIELOU	L. CORVOL	V. LOCHOU-REGNARD
P. PAUGAM	D. GOUGEON	J. LEMARCHAND
I. SIMONESSA	J. CAILLARD	S. BATAILLE
L. LE FUR	S. CONFINO	G. LUCET